Résultats du PNUD
L'État de droit

Au service des peuples et des nations

Approche

L'État de droit implique l'égalité de tous les citoyens devant la loi, et des législations justes, non discriminatoires et respectueuses des droits de l'homme. Un système juridique équitable, opérationnel et conforme aux normes internationales des droits de l'homme est la pierre angulaire de la croissance économique, la sécurité et l'élimination de la pauvreté. Actuellement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) œuvre pour renforcer l'état de droit dans **plus de 100 pays en développement, dont 37 sont touchés par une crise.**

Les programmes du PNUD en matière de promotion de l'État de droit couvrent plusieurs domaines d'intervention : autonomisation juridique des pauvres et des groupes défavorisés, notamment les femmes, les jeunes, les handicapés et les migrants ; amélioration des institutions liées à la justice et la sécurité et renforcement de l'accès à la justice ; appui aux communautés afin de les aider à surmonter le lourd héritage des conflits, notamment par le biais de commissions de vérité, les poursuites judiciaires concernant les crimes relatifs aux conflits et la mise en place d'initiatives communautaires de prévention de la violence.

Le PNUD aide également les gouvernements et les organisations concernées à rédiger des projets de lois plus fermes dans certains domaines, comme par exemple la violence domestique, la violence à l'égard des femmes ainsi que la traite des êtres humains, et à améliorer la réponse institutionnelle à de tels crimes.

R É S U L T A T S

Le Renforcement des institutions liées à la justice et la sécurité dans les situations de crise

Le PNUD aide les pays à améliorer la transparence et la redevabilité de leurs institutions et services de justice et de sécurité. À titre d'exemple, notre organisation fournit l'expertise, la formation ainsi que les infrastructures requises, telles que des systèmes informatiques, de nouveaux tribunaux, des services et des installations pour la police.

- En **Afghanistan**, l'appui du PNUD a été déterminant pour la création d'une force de police nationale de 138 000 membres et la mise en place d'une police de proximité chargée d'assurer le maintien de l'ordre au sein des communautés.
- En **République démocratique du Congo**, le soutien du PNUD à l'établissement de tribunaux mobiles et de centres d'aide juridique a permis d'obtenir la condamnation de 193 membres de la police et de l'armée pour viols collectifs et crimes contre l'humanité.
- Au **Salvador**, les programmes de sécurité communautaire instaurés par le PNUD ont rassemblé des officiers de police et des dirigeants communautaires dans 20 des régions les plus violentes du pays. En 2011, ces actions ont entraîné une réduction sensible des taux d'homicides, de vols et d'agressions, dont on a constaté une baisse de12 pour cent en moyenne.

Pays où le PNUD œuvre en faveur de l'État de droit : 2011

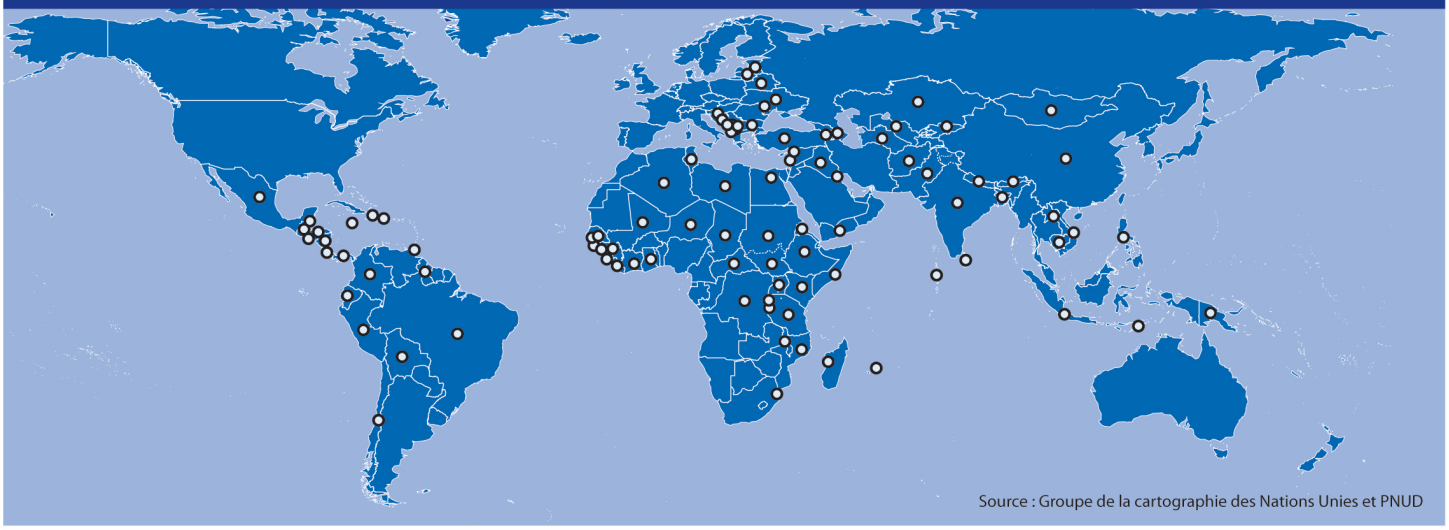

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ni acception officielles de la part des Nations Unies. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée. La ligne en pointillés représente approximativement la ligne de contrôle du Jammu-et-Cachemire dont ont convenu l'Inde et le Pakistan. Les parties ne sont pas encore parvenues à un accord sur le statut définitif du Jammu-et-Cachemire.

- Conscient des faiblesses systémiques et de l'insuffisance des ressources du secteur de la justice et de la sécurité en **Somalie** dans ses diverses composantes, le PNUD a fourni à ce pays un appui portant sur la construction de tribunaux et de postes de police ; la formation d'unités de police et des membres du secteur judiciaire ; ainsi que l'établissement de neuf tribunaux mobiles et d'un grand nombre de centres d'aide juridique. Notre organisation a également appuyé la nomination de 14 000 officiers de police, ce qui a considérablement augmenté les capacités et le champ d'action des forces de l'ordre.

- Au **Soudan du Sud**, le PNUD a contribué à établir 50 postes de police dans des régions reculées. La présence d'environ 1 000 nouvelles recrues et l'assermentation de plus de 500 officiers respectivement rattachés à la police, à l'administration pénitentiaire, aux services de douanes et aux brigades de sapeurs-pompiers y a entraîné une amélioration majeure de l'appareil judiciaire et sécuritaire.

Promotion de l'état de droit et de l'accès à la justice

Le PNUD appuie la transformation des systèmes de justice formels et informels afin de servir les besoins de la population et protéger l'État de droit, notamment par la fourniture d'une aide juridique gratuite ou peu onéreuse et d'une formation juridique adéquate.

- En **Chine**, le PNUD a soutenu le développement à d'un réseau national de 31 organisations œuvrant en faveur d'autonomisation juridique. Fort de plus de 150 employés à plein temps, dont 70 pour cent d'avocats, ce dispositif a permis de régler plus de 19 000 dossiers concernant des travailleurs migrants, ce qui s'est traduit par l'octroi de plus de 40 millions de dollars d'arriérés de salaire, en indemnisation d'accidents de travail et autres formes de dédommagement.

- En **Inde**, le PNUD a sensibilisé de 1,5 million de pauvres, dont un tiers de femmes, à la protection de leurs droits et privilèges. Ce programme a également assuré la formation de 4 000 auxiliaires juridiques, agents communautaires, membres de groupes d'entraide et représentantes élues, pour aider la population à accéder à la justice.

- Au **Mozambique**, le PNUD a contribué à la réforme du système judiciaire, dont le champ d'action a été ainsi élargi pour inclure les plus pauvres et les plus marginalisés. En 2011, plus de 4 400 personnes ont bénéficié d'une aide juridique gratuite. Des palais de justice ont été édifiés dans les districts ruraux les plus reculés du pays afin de fournir aux victimes de la violence un service guichet unique.

- Plus de 450 000 personnes pauvres ou défavorisées confrontées à des problèmes d'ordre juridique ont bénéficié d'un projet de d'autonomisation et d'aide juridique appuyé par le gouvernement d'**Indonésie** et le PNUD.

- En **Irak**, le travail du PNUD a contribué à l'adoption de la première loi sur la violence domestique au Kurdistan. Il a également permis d'établir trois tribunaux pilotes respectivement à Bagdad, Basra et Erbil. En outre, notre organisation a appuyé la création d'une base de données juridique, regroupant plus de 27 000 références de textes de loi, qui est désormais consultée, en moyenne, par 30 000 personnes par mois.

Appui à l'État de droit dans les États arabes en transition

Dans les États arabes, le PNUD aide les gouvernements nouvellement formés à négocier le difficile processus de transition. Le rétablissement de la confiance dans la justice, la police et les services de sécurité est d'une importance capitale pour l'instauration de démocraties stables et respectueuses des droits de l'homme.

- En **Tunisie**, le PNUD a aidé plus de 50 partis politiques en 2011, en travaillant de concert avec leurs représentants pour promouvoir la collaboration et favoriser un processus de transition plus consensuel.

- Outre le soutien électoral octroyé à la **Libye** à l'occasion des élections du Congrès général national, en juillet 2012, le PNUD a prodigué des conseils d'experts et prêté son concours pour la mise en place d'un plan de sécurité destiné à encadrer les premières élections libres du pays depuis 1952. L'organisation a également formé des avocats et des juges en matière de résolution des litiges électoraux.

Pour plus d'informations :

Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau de la communication
One United Nations Plaza
New York, NY 10017 USA
www.undp.org/french

Septembre 2012

Au service des peuples et des nations